



**PROROGATION DE LA DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES
AVIS DE RETROCESSION D'UN FONDS DE COMMERCE
SIS 30 AVENUE CARNOT**

Personne publique : Ville de Cachan représentée par sa Maire, Madame Hélène de Comarmond
Square de la Libération – BP 60600 – 94234 CACHAN Cedex

Conformément au cahier des charges relatif à la rétrocession dudit fonds de commerce faisant l'objet d'une délibération n° 20.7.45 du 19 novembre 2020, une nouvelle période de 1 mois pour remettre les dossiers est ouverte, faute de candidature.

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES
Vendredi 2 avril 2021 à 17h00**

Les candidatures qui parviendront après la date et l'heure fixées ci-dessus, ainsi que celles parvenues non cachetée, ou ne respectant pas la forme de présentation, ne seront pas analysées.

Modalités de présentation des candidatures

Les candidatures pourront être remises sous format papier et enveloppe :

- Directement à :
Direction du développement urbain – 2^{ème} étage de la Maison des Services Publics – 3, rue Camille Desmoulins, de 9h à 12h et 14h à 17h du lundi au vendredi, contre remise d'un récépissé.
- Sous pli cacheté à l'adresse suivante :
Ville de CACHAN
Maison des services publics
3, rue Camille Desmoulins
94230 CACHAN

Les candidatures porteront sur l'enveloppe les mentions suivantes :

« Ne pas ouvrir »
Objet de la consultation : Rétrocession du fonds de commerce sis 30 avenue Carnot

Informations complémentaires :

Pour tout renseignement, il convient de contacter le service du Développement Urbain :

- Monsieur Laurent LELIEVRE - 01 49 08 55 78 / 06 34 32 13 41
Chargé du développement des Commerces et Activités de Proximité